Compte-rendu de la réunion de la CLDR du 7 février 2023

en la salle de Solwaster

**Présents** :

* **CLDR :** voir annexe
* **Administration communale :** Donatienne SOLHEID
* **FRW :** Stany NOËL

**Excusés** : voir annexe

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du 25 mai 2022
2. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente
3. Approbation du rapport d’activités 2022 et prise d’acte des démissions éventuelles
4. Information sur l’état d’avancement du PCDR : - élaboration des fiches projets - démarches auprès de la Direction de l’Urbanisme et auprès de la Direction du Développement rural - prochaine réunion : présentation des fiches-projets, classement par lot et sélection du projet à présenter dans la 1ère demande de convention
5. Brève Information sur divers appels à projets : « Coeur de village » (Solwaster), Parc national Hautes Fagnes, …
6. Divers

# Accueil - approbation du compte-rendu du 25 mai

Le président Michel Fransolet ouvre la séance en souhaitant la bienvenue. Il se réjouit de retrouver les membres, après une mise en suspend de l’élaboration du PCDR, rendue nécessaire vu l’implication de la commune et de plusieurs membres dans le projet de Parc national. Il s’agit à présent de conclure rapidement le PCDR.

# Approbation du compte-rendu de la réunion précédente :

Le compte-rendu en lui-même est approuvé. Cependant, plusieurs remarques sont formulées sur les fiches projets annexées au compte-rendu :

* N° 2 : aménagement de l’espace-public à Nivezé : le volet « acquisition » est à supprimer; il n’y a pas vente possible dans l’état actuel des choses.
* N° 13 : cheminements pédestres : le sentier mentionné à Nivezé n’est pas le bon
* N° 19 : chemin vers l’aérodrome de Malchamps : il n’était pas prévu d’y faire un aménagement lourd : il ne s’agit pas d’une liaison inter-villages, mais d’une promenade à travers bois ; le revêtement doit rester naturel.

En lien avec ce dernier point, la question de l’aménagement des liaisons cyclables (2 tronçons prévus à Sart, financés via le PIWaCy) revient sur le tapis. Le tarmacage n’est pas jugé approprié par certains membres, qui estiment que la CLDR ne s’est positionnée à ce stade que sur les tracés et non sur le revêtement.

M. Fransolet répond que les chemins concernés se trouvent dans le village et sont destinés à des trajets vers l’école, les commerces, les lieux de travail. Il y a des PMR, des enfants, des mamans avec poussettes. Il faut pouvoir les emprunter sans difficulté et rester propres.

S. Noël précise qu’au stade de fiche-projet, la question du revêtement n’est formellement pas précisée. Ce le sera, en concertation avec la CLDR, alors que les projets seront repris en convention pour être mis en œuvre. Par ailleurs, il n’y aura pas une seule formule, notamment selon les endroits (forêt, zone agricole) traversés ; il est cependant nécessaire qu’il y ait un minimum d’homogénéité pour garantir un parcours accessible à tous.

Mme Adam estime que faute de pouvoir acquérir un terrain à Charneux, l’aménagement proposé (N° 5) convient bien.

Mme Bleuart s’interroge sur la localisation du projet N 23 (bassin d’orage) ; M. Fransolet répond qu’en effet, la localisation sur la carte n’est pas correcte.

# Approbation du rapport annuel 2022 et prise d’acte des démissions éventuelles

Une information complémentaire est apportée sur le chantier de la Place du Haut Vinâve (projet du 1er PCDR) : les travaux interrompus pendant la période hivernale viennent de reprendre. Ils devraient être terminés courant avril (sauf si nouvelle interruption).

Concernant les démissions, D. Solheid précise qu’un courrier a été transmis aux membres qui n’étaient plus en règle en termes de présences aux réunions. 2 personnes ont signifié leur démission (MM. Bossut et Beckers), qui sont actées. Un dernier rappel sera renvoyé aux autres, avec comme date limite l’approbation du rapport annuel par le Conseil communal.

# Information sur l’état d’avancement du projet PCDR’

**- élaboration des fiches projets**

A partir d’octobre : le bureau Lacasse a travaillé sur les fiches-projets (OK : 27.10).

**- démarches auprès de la Direction de l’Urbanisme**

Le 10 novembre, la Direction de l’Urbanisme (Fonctionnaire-délégué) a été sollicitée pour un avis préalable sur 8 fiches-projets matérielles (infrastructures, bâtiments, voiries, .) afin de s’assurer que ce qui était proposé pourrait ultérieurement obtenir un permis d’urbanisme. Ce rendez-vous (visio) a été obtenu pour le 19 janvier : les projets ont obtenu un accord, moyennant pour certains des remarques ; elles seront exposées par le bureau Lacasse à la prochaine réunion.

**- démarche auprès de la Direction du Développement rural**

Sur cette base, le 19 janvier, la Direction du Développement rural a été sollicitée pour remettre un avis préalable sur toutes les fiches-projets (notamment pour s’assurer qu’elles répondent bien aux conditions de subventionnement)

Le rendez-vous (visio) est prévu le 8 février, lendemain de la présente réunion de CLDR (*note : bon déroulement – un feedback sera fait à la prochaine séance*).

**- prochaine réunion :**

Présentation des fiches-projets, classement par lot et sélection du projet à présenter dans la 1ère demande de convention

Au préalable, il reste **quelques informations à fournir au bureau d’études pour finaliser 3 ou 4 fiches immatérielles :**

Accueil des nouveaux habitants

Création d’un SEL

Promotion de l’agriculture et des produits locaux (note: exposition en cours à l’OTà Sart)

Des membres se proposent d’y travailler ; Donatienne leur fournira le modèle de fiche à compléter.

En outre, le projet de « Mobilité partagé », pour lequel un groupe de travail s’est déjà réuni l’été dernier, reprend : une réunion est programmée au 28 février/2 mars (*note : à clarifier*), si possible avec la participation de la conseillère en mobilité de la commune.

# Brève information sur divers appels à projet

**Parc national :**

Comme déjà communiqué dans la presse (+ reportages et émissions diverses), la candidature des Hautes Fagnes n’a pas été retenue.

Un montant de 250.000 € est cependant disponible ; il sera affecté d’une (petite) part à l’organisation d’une « rencontre biannuelle des acteurs du territoire des Hautes Fagnes » et pour une (large) part, à l’amélioration de l’accueil des visiteurs (notamment recrutement de 2 « stewards » et formation de bénévoles).

Par ailleurs, un courrier sera adressé à la Ministre compétente, Mme Tellier, pour lui faire part de notre incompréhension quant à certaines remarques et cotations formulées par le comité d’évaluation, demandant des explications.

**Coeur de village (Solwaster): ‘**

Le dossier déposé par la commune a été retenu (au 1er stade); accord définitif pour le subventionnement (80 %) au 2ème stade.

# Divers

Appel à projets BiodiverCité 2023 : lancement sans doute en mars. Dès que lancé, possibilité de créer un groupe de travail pour y répondre.

# Annexe 1: Présence des membres de la CLDR

|  |
| --- |
| ***Pour les représentants du Conseil communal 5****/8* |
| NOM |  | NOM |  |
| FRANSOLET Michel | P | LAURENT Eric | P |
| BAWIN Luc | A | HOUSSA Dimitri | P |
| HEUSDENS Didier | P | VANDEBERG Victoria | P |
| SWARTENBROUCKX Vincent | E | LERHO Francis | A |
| ***Pour les représentants de la population 17****/33* |
| ADANS-DESTER Pascale | P | GREGOIRE Jean-Philippe | P |
| BECKER Luc | P | JACQUEMIN Pierre | A |
| BECKERS Julien | A | KÖNINCKX Jean-Benoit | P |
| BECO Olivier | A | LECLOUX Isabel | E |
| BELBOOM André | P | MICHOEL Julien | P |
| BLEUART Anne-Marie | P | MONFORT Marc | P |
| BOSSUT Francis | E | MULLER Claudine | P |
| BREUER Xavier | A | NICOLET Roger | A |
| CALLEWAERT André | A | ORBAN Anne | P |
| CORTEIL Alain | P | SENTE Cécile | E |
| DEMORCY Didier | A | STATTROPP Patrick  | E |
| DREZE-SEYNAEVE Anne-Marie | A | THEATE Pierre | P |
| DUPONT Michel | P | VERHAEGHE Léon | A |
| EENENS Jacqueline | P | VROONEN Philippe | E |
| FRANSOLET Anne | E | WIES Claude | P |
| FRANSSEN Eva | P | ZURSTRASSEN Pirly | E |
| GEORIS Jean | P |  |  |

**Total** : 22/41 membres sont présents à la réunion